

Le récit de liste

Maurice Laugaa

Volume 14, Number 1-2, avril 1978

Le fil du récit

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036668ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036668ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laugaa, M. (1978). Le récit de liste. *Études françaises*, 14(1-2), 155–181.
<https://doi.org/10.7202/036668ar>

le récit de liste

MAURICE LAUGAA

J'entends, en avançant ce syntagme douteux, *récit de liste*, poser d'emblée le statut problématique d'une conjonction, et de sa référence. Avancer sur ce terrain broussailleux consisterait précisément à retarder l'instant simple où deux entités, en bon voisinage, échangeraient entre elles quelques relations. Pour épaissir la confusion initiale, je citerais pêle-mêle : ce qui du récit relève de l'énumération, et de la condensation, ainsi la distinction entre le sommaire et la scène¹, ou ce qui, sur ses bords, compte les prédicats, pour décrire²; partant d'un point un peu distant, je rapprocherai(s) le travail de la

1. Par exemple, G. Genette, *Figures III*, p. 130-133, où l'on rencontre Borges.

2. Sur la description, Fontanier, *les Figures du discours*, Flammarion, p. 420 et s., *figures de pensée par développement*, où l'énumération apparaît (p. 422) au détour d'une phrase. Voir aussi P. Hamon, *Poétique* n° 12, automne 1972, p. 465-485, « qu'est-ce qu'une description ».

réurrence dans la différence narrative, et le spectacle de la liste ; ou encore, dans une théorie du récit, saisie par la puissance du verbe et de la phrase, je dirai(s) la résurgence du nom et du nombre. Selon un dernier découpage enfin, je situerai(s) la question posée par la liste dans une linguistique du signe, suivant les rubriques d'une syntaxe, d'une sémantique et d'une pragmatique, pour traiter, comme retour dans le sens de ce dont une (méta)langue se constitue, des effets de liste, d'un affect et d'une idéologie (variable selon quels critères?) où « du » sujet se prend. Dans cette ligne de fuite, je suivrai(s) les avatars de la liste-trésor, ou de la liste-parodie, pour y déchiffrer les marques d'une tématologie.

Cette confusion est un programme. J'en traite ici seulement quelques articles :

- battement du système et du sujet ;
- liste, langue, paradigme ;
- pragmatique et énonciation ;

me proposant de faire varier la relation du texte au théorique :
— dans un premier temps, je parcours un récit dont l'histoire est la confection-défection d'une liste ;

— dans un second temps, j'avance quelques propositions plus générales, appuyées, si nécessaire, sur l'analyse de fragments divers, prélevés aussi bien chez Rabelais ou Furetière que chez Borges ou San-Antonio (fragments de listes et de bords de listes) ³.

3. Pour fixer la lecture de l'amateur de liste, je lui propose de parcourir : *la Bible, l'Iliade, la Chanson de Roland, le Roman de Renart*, les récits de Rabelais, Furetière, Sade, Fourier, Hugo, Borges, Beckett, San Antonio, Lobel. Je me référerai plus précisément (parfois de manière explicite, parfois implicitement) aux textes suivants :

- R1 : Rabelais, les jeux de Gargantua (*Gargantua*, ch. 22) ;
- R2 : Rabelais, la librairie de Saint-Victor (*Pantagruel*, ch. 7) ;
- R3, 4, 5 : Rabelais, listes d'injures dans le tiers-livre (ch. 26, 28, 38) ;
- F1 : Furetière, le Tariffe ou évaluation des partis sortables pour faire facilement les mariages (*Roman bourgeois*, I. I) ;
- F2 : Furetière, l'Inventaire de Mythophilacte, et le catalogue des livres de Mythophilacte (*Roman bourgeois*, livre II) ;
- BO 1 : Borges, le catalogue des livres composant l'œuvre visible de P. Ménard, (*Pierre Ménard, auteur du Quichotte*) ;

I

Je prendrai comme emblème du récit de liste, un récit pour enfants, ayant pour titre, la *liste*⁴ :

Deux animaux parlants, *Frog* et *Toad*, dans le texte anglais, Ranelot et Bufolet, dans la version française, en sont les protagonistes. Bufolet, dès son réveil, écrit la liste « des choses à faire aujourd'hui⁵ » ; le récit suit l'ordre des activités ainsi programmées, tout acte effectué impliquant aussitôt la rature du signe qui le représente ; jusqu'au moment où, pendant une promenade avec l'ami Ranelot,

un grand vent s'élève.
Il arrache
de la main de Bufolet
la liste qui est emportée en l'air.

Ranelot propose de courir ensemble pour attraper l'objet déjà perdu :

BE 1 : Beckett, les mensurations de Celia et autres traits d'identité (*Murphy*) ;

BE 2 : Beckett, la partie d'échecs (*Murphy*) ;

LC 1 : Le Clezio, quelques insultes, (*le Livre des fuites*) ;

LC 2 : Le Clezio, Tarif des chemins de fer en Chine (*Le livre des fuites*) ;

SA 1 : San Antonio, Fin d'interdiction aux connards, (*ça mange pas de pain*) ;

LO 1 : Lobel, liste des choses à faire aujourd'hui (*la liste, dans Une paire d'amis*) ;

Je citerai, d'autre part, de M. Butor, *le livre comme objet* (*Essais sur le roman*, p. 130-157), de J. Baudrillard, *le Système des objets*, de R. Barthes, *Sade-Fourier-Loyola, S.Z. R.B. par R.B.*, pour plusieurs remarques sur la liste.

4. Dans *Une paire d'amis*, A. Lobel, l'Ecole des Loisirs, Paris, 1972, traduit de l'anglais par A. Chagot ; le titre original est *Frog and Toad together*, New York, 1972.

5. Liste constituée de dix articles :

Me réveiller
Prendre mon petit déjeuner
M'habiller
Aller chez Ranelot
Faire un tour avec lui
Déjeuner
Faire la sieste
Faire une partie avec Ranelot
Dîner
Aller me coucher

« Non », s'écrie Bufolet,
 Je ne peux pas faire ça
 Et pourquoi donc ? interroge Ranelot.
 Parce que, répond Bufolet en gémissant,
 courir après cette feuille
 n'est pas une des choses
 que j'ai inscrites sur la liste
 de ce que je dois faire aujourd'hui.

À vrai dire, l'ami n'arrête pas pour autant sa poursuite⁶. L'injonction de la liste ne vaut que pour son auteur. Mais l'échec de la tentative indique bien la force contraignante du dire sur le faire. L'envol de la liste est aussi vol d'une mémoire. Bufolet reste assis, « sans rien faire », jusqu'à ce que la parole de l'ami⁷, « au bout d'un long moment », réveille en lui une mémoire de l'événement :

regarde, Bufolet, la nuit vient.
 Nous devrions aller nous coucher.
 Aller me coucher ! s'écrie Bufolet,
 c'était justement ça
 la dernière chose sur ma liste !

Cet accord entre la nuit, le soi et l'ami ne peut cependant se sceller que par la projection, la représentation tardive sur le sol, du dernier tronçon de la liste brisée.

Avec une baguette il inscrit par terre
 ces trois mots, Aller me coucher
 puis il raye : Aller me coucher
 et dit :
 Voilà ! Maintenant
 tout mon programme est réalisé.

Bonheur de l'ami. Sommeil à deux. Fin de l'histoire.

6. Il poursuit à travers champs et marécages
 la liste qui continue à voler ça et là.
 Il revient enfin vers Bufolet.
 Je suis désolé, dit-il haletant,
 mais il m'a été impossible
 d'attraper ta liste.

7. Parole doublée par la clôture « naturelle » du jour. La nuit, c'est aussi la fin de la liste. Listes diurnes/non-listes nocturnes.

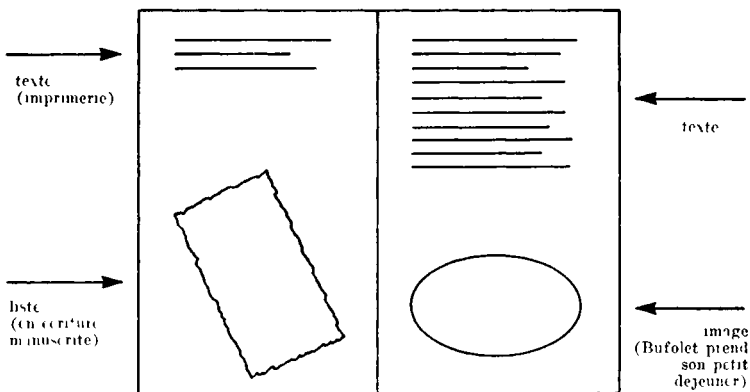
De cette petite histoire⁸, discrètement mythique (« des Travaux et des jours »), je retiens deux traits majeurs :

- itération de la liste, et dispersion de ses articles dans le récit adjacent ;
- l'accident de liste (trou de l'événement — appel d'air) manifestant moins un évitement de la répétition, qu'un retour du sujet dans la place qu'il a quittée (déplacement ne compromettant pas la clôture du programme).

Préalablement à ce parcours, je donnerai quelques indications sur la relation texte-image, compte-tenu du statut flottant de la liste entre ces deux systèmes signifiants, et des implications de ce flottement, pour une lecture de la relation Itération-Événement.

LA RELATION TEXTE IMAGE

Faute de pouvoir reproduire la page où la liste occupe la place principale, je transeris sommairement la répartition des masses :



8. P. 4 à 17, très aérées, avec illustrations, dans l'édition française.

Comme écriture, la liste marque, dans le récit imprimé, la différence du manuscrit; comme illustration, elle reste soudée au texte, à la compréhension duquel elle manquerait, si elle était comptée parmi des images qui, elles, doublent le texte, mais ne s'y insèrent pas; cette double apparence peut être analysée :

La liste est objet pris dans la chaîne des représentations : la tache colorée qui borde la liste (un gris-vert qu'on retrouve dans les autres images), la ligne du rectangle, dont les irrégularités trahissent moins le découpage d'une référence que le tracé d'un simulacre, la rotation de la feuille, par rapport aux axes de l'écriture, indiquant déjà l'amorce d'un envol, un déplacement de la liste, un bougé, son agrandissement⁹, par rapport aux listes miniatures qui figurent dans les illustrations 1, 2, 3, 5, 6, 7, à côté de la théière ou du crayon, tous ces traits retiennent la liste au bord d'un contexte, auquel elle reste étrangère, dans sa différence; mais la légende de la liste, simultanément, indique le franchissement de la barre, son assimilation par le récit.

La liste est inscrite, à quelque chose près, dans une chaîne narrative : à quelque chose près, car la liste complète (nécessaire à la compréhension du récit, puisque, sans cette représentation, les articles 6, 7, 8 et 9 n'apparaîtraient nulle part) excède les limites du contexte¹⁰. L'écriture de la liste est double transcription d'une origine, comme si cette surimpression d'une commencement commentait l'apaisement d'un sujet, soumis à la permanence des choses. Fin de la liste :

9. Agrandissement qui amenuise d'autant l'auteur de la liste, Bufolet, sur l'image de la page de droite. La liste géante ou de la taille des énoncés. Cf. cette publicité récente en France, pour une chaîne de ventes par correspondance: une jeune femme brandit l'objet avec cette légende: Il est sorti, le gros catalogue.

10. La liste survient en supplément nécessaire. Soit cette formule, au point de contact du récit et de la liste:

« Il insérait alors d'autres choses sur sa feuille »

Suit la « liste des choses à faire aujourd'hui », liste dont le premier article est barré: me réveiller. Naissance de la liste, rétroactivité du signe. La liste naît de mon éveil; je m'éveille d'écrire après coup cet éveil, que je barre.

Voilà, dit-il,
maintenant, mon programme est fait
pour toute la journée.

ITÉRATION ET TRANSFORMATION

Ce récit de liste peut être lu comme un récit didactique, où des opérations logiques sont visualisées; la liste (ou la dizaine) apparaît tantôt article par article, tantôt comme une suite; l'énumération article par article peut être positive¹¹, ou négative¹². Ainsi la liste investit-elle, selon les deux axes d'un quadrillage, le récit qui la « supporte » et qu'elle « fait » : verticalité de l'énumération, horizontalité des occurrences itératives. Ces opérations logiques — affirmation, négation, énumération, suite, — sont réglées — dérégées selon trois paramètres :

- un régulateur naturel : l'oscillation du temps astronomique (le jour/la nuit) ;
- la relation du signe au faire (pour un sujet) ;
- l'imbrication des altérités, sous une forme humaine (l'ami) ou élémentaire (le vent) ;

La liste, à la fois territoire et surface d'inscription, enregistre ou traduit certains de ces paramètres, en excluant d'autres; projection dans un espace bidimensionnel (à quelque chose près, l'épaisseur d'une feuille, et d'une marque) d'un parcours spatio-temporel, elle propose au récit sa formule : écrire pour faire pour barrer l'écrit (ou du faire comme alibi de la rature).

Du faire est exclue l'activité signifiante : dresser une liste, écrire, marquer, rayer ne font pas partie de la liste des choses à faire aujourd'hui¹³; seul l'effacement de l'acte de

11. Positive : titre, article 1, article 10, *i.e.* ouverture-fermeture.

12. Négative : articles 1, 2, 3, 4, 5, et 10.

13. Parallèlement, le récit note des actes (« il sort du lit », « il ouvre la porte »...) qui ne sont pas programmés par la liste. L'excès du faire sur le dire a pour envers ce pouvoir du dire, de constituer, par ce qu'il articule, l'excès, et son envers, silence, et de se constituer de cette double exclusion.

parole comme acte sauve la possibilité, non seulement de commencer à agir, mais encore de dresser la liste. Un coup de force initial fonde la liste, dont quelque chose s'indique, par déplacement, dans la relation du signe au faire. Ou encore : la nature du signe, par le détour d'un faire, s'origine d'une négativité sans trace, où la parole du sujet montre la positivité d'une proposition, articulée sur un effacement : la coïncidence d'un faire et d'un dire passe par une lacune de la représentation, que l'instance narrative atteste. Mais l'énergie ainsi économisée se déplace sur la ligne du dire. Ce grand vent qui s'élève, qui arrache, qui fait crier et gémir vaut comme retour dans le récit d'un refoulé dont s'articule le moment de la liste.

Je reviens maintenant aux trois temps qui scandent la confection — défection de la liste, temps auxquels correspondent dans le récit trois énoncés :

- 1. prendre mon petit déjeuner (écriture manuscrite)
- 2. il (...) prend son petit déjeuner (signe d'imprimerie)
- 3. prendre mon petit déjeuner (écriture manuscrite).

Ceci vaut pour les articles 2, 3, 4, 5 (pour 1, voir plus haut : rétroactivité du signe sur le faire). Le cas de 10 est autre : la reduplication du signe passe par

- la parole de l'ami (parole « en l'air », parole née du moment) :

Regarde, Bufolet, la nuit vient.

Nous devrions aller nous coucher.

- la réappropriation par l'auteur de la liste, dans le cri, qui marque la coïncidence entre la parole de l'autre, et la soumission du sujet au projet ancien :

Aller me coucher ¹⁴, s'écrie Bufolet,
c'était justement ça
la dernière chose sur ma liste!

14. Noter la transformation nous — je.

- le retour à la terre (la réinscription) :
Avec une baguette il inscrit par terre
ces trois mots, *Aller me coucher*
- l'instantanéité de l'annulation :
puis il raye : *Aller me coucher*

On attendrait après 1 — me réveiller, 10 — m'endormir, ce qui impliquerait soit une annulation du signe le lendemain, soit comme ici, anticipation de la rayure sur le faire; faire qui s'énonce dans le récit sous une forme un peu différente :

me → nous

(me) coucher → (m') endormir¹⁵

Un coup d'œil sur les images 9 et 10 confirme la conclusion implicite autorisée par une lacune du récit : entre le moment où Ranelot et Bufolet énoncent le projet (aller se coucher), et celui où ils l'effectuent (se coucher → s'endormir), ils ne bougent pas de place. Le signe opère le faire. *Aller se coucher* n'implique pas nécessairement un déplacement dans l'espace, mais un déplacement symbolique, de la liste brisée, perdue, à la liste close. Dormir, aller dormir, résultent ici d'une double activité : écrire — rayer. Par un raffinement d'écriture, la fonction pragmatique du signe se dédouble entre une proposition et sa rature. Si je quitte maintenant le plan imaginaire de l'histoire pour rejoindre celui du récit, je passe d'un état I où un équilibre est manifesté entre l'écriture du signe et sa rature (qui n'a pas la valeur d'une négation) (prendre mon petit déjeuner vs prendre mon petit déjeuner) à un état II où la notation de l'événement dans le récit inscrit à côté de la liste un signe en trop. Cet état II n'est pas réductible au supplément du signe (il prend son petit déjeuner) qui s'intercale entre les deux temps de la liste, il est l'effet du battement de l'histoire dans le récit, et d'une double accommodation de ma lecture : selon que je vise l'événement, ou sa relation, j'oublierai ou non de compter cet événement-signe.

15. « Les deux amis s'endorment ensemble. »

La réitération du signe, et sa transformation se lisent selon trois ordres possibles :

- 1 Faire. Écrire. Rayer (article 1)
- 2 Écrire. Faire. Rayer (articles 2, 3, 4, 5)
- 3 Écrire. Rayer. Faire (article 10).

La surimpression du récit tend à intercaler entre les articles de la liste une liste — récit, posant la liste I comme effet d'une illusion : en projetant dans l'antériorité de la liste de l'autre (l'énoncé et ses acteurs) l'un des termes d'une coïncidence du dire et du faire (raconter la journée de x , c'est prédiquer x , c'est donc faire dire à x , ce que je fais déjà en racontant la journée de x ¹⁶), l'instance narrative déplie son savoir-faire, et substitue à la fadeur du ressassement la surprise de cette fadeur. Ainsi le signe du Faire, entre écrire et rayer, vaut-il comme simulacre d'un dehors (et d'un avant), où se défait et se représente l'acte d'une énonciation.

ACCIDENT DE LISTE ET IMBRICATION DES ALTÉRITÉS

Il y a coïncidence, mais non lien de causalité, entre l'intrusion de l'autre, et l'envol de la liste. En forçant la coïncidence, c'est-à-dire en signalant le redoublement de la rencontre (Bufolet-Ranelot, mais aussi disparition de la liste — apparition de Ranelot, la liste conduit à l'autre mais bute alors sur l'autre de la liste), j'entends indiquer une concurrence, ou co-occurrence, dont les effets se reportent. La valeur de l'autre oscille entre l'instrumentalité et la relation « pour rien » : avoir avec soi sa liste, c'est s'en remettre à elle du soin d'indiquer les phases du faire, avoir avec soi l'ami, c'est s'en remettre à lui d'exécuter les tâches que la liste n'a pas retenues, par exemple rattraper une liste qui s'envole. Mais l'ami échoue; échec dont la face positive se révèle bientôt : être avec l'ami, être à ne rien faire, recevoir de l'ami la section ultime de la liste (aller se coucher) pour retourner aussitôt dans le rien à deux de ce faire.

16. A l'instance d'énonciation près.

Ou, pour réécrire autrement cette suite : la mise en liste de l'événement prochain tend à l'épingler sur une surface d'écriture, que le sujet actif ne rejoint jamais entièrement dans son faire ; si l'acte déjà inscrit perd, de cette inscription, le reste indescriptible de son insignifiance, en retour, toute inscription préalable dédouble le faire en puissance : je n'accomplis pas seulement les gestes rituels (repas, promenade) mais j'exécute le signe, sans parvenir à le tuer ; la rayure indiquant que reste lisible, sous l'annulation du faire, la prééminence du signe.

Ou encore : dans ce contrat passé entre un sujet et son pouvoir de signifier (de saturer par anticipation sa journée, sa vie), l'envol de la liste marquerait, par un report sur l'autre — vent, l'autre — force impulsive, du scandale de toute rencontre, la contradiction interne du désir : je programme, dans ma journée, une consommation de l'autre ; qu'en est-il de l'autre, logé dans ma liste ? contradiction voilée par le récit : l'ami ne saurait arracher la liste, l'annuler ; le vent, à sa place, lui offre de courir après elle, de mimer l'échec d'une poursuite que la logique de l'amitié pose comme nécessaire ; dans ce trou de liste surgit pour l'autre, par une délicatesse (im)prévue, la possibilité de souffler la fin de la liste ; comme si la parole de l'autre¹⁷ où le sujet retrouve un équivalent de la liste perdue n'était que l'ultime moment d'une respiration : le vent souffle la liste ; l'ami, haletant, court après ce souffle ; puis devient ce souffle, amenuisé, qui chuchote au sujet le mot de la fin.

Mais la liste était aussi déjà, dans le premier mouvement qui l'anime, dédoublement d'un sujet, dans la symbolisation de son faire. La perte de la liste manifeste — occulte que quelque chose se perd, dans l'activité de la liste, que celle-ci ne peut faire énoncer au sujet qu'au prix de sa perte. Cette disparition serait la métaphore d'une fuite interne ; à la place du sujet volé par sa liste, la liste s'envole ; ce qui anime cette

17. Regarde, Bufolet, la nuit vient.
Nous devrions aller nous coucher.

fuite, ce n'est pas un vent d'ailleurs, mais cet appel d'air qu'elle retient et dissimule. Toute liste est gel de ce vol.

II

Chaque segment (ou chaque élément) d'une liste possède en commun avec les autres segments un trait, qui fait leur appartenance à une même liste. Ce trait, ou ce prédicat d'appartenance (x, y, z font partie d'un même ensemble) est une marque logique, qui se suffit à elle-même, inscrite dans le discours, et réécrite dans et par ce discours : je puis constituer une liste dont les composants auraient ce trait commun de ne rien avoir de commun entre eux ; ce qui, de ce fait, surimprimerait la différence absolue d'un trait d'identité ; cette liste, impossible, en tant que l'acte de mettre ensemble implique, de facto, sa caducité, est néanmoins viable si je prends soin de distinguer entre les segments d'énoncé, et l'opération métalinguistique qui les lie ; par voie de conséquence, la relation d'équivalence posée entre des segments dont je pourrai attester qu'ils recèlent, préalablement à mon affirmation, des traits communs, n'est qu'un cas particulier, ou plutôt qu'une interprétation d'un calcul qui ne présuppose entre les unités aucune analogie, aucune ressemblance.

La définition d'un ensemble, par la relation d'appartenance de chaque élément à l'ensemble, impliquant secondairement une relation des éléments entre eux, rend compte, dans la liste, de sa seule structure logique : la réécriture des symboles en segments d'énoncés, illustrant la linéarité de la langue, inscrit nécessairement ces énoncés dans un ordre — l'ordre des signifiants impliquant, n'impliquant pas, selon les cas, la visée d'un système, ou d'une taxinomie.

Il y a donc deux principes de distribution des segments de liste : — un principe logique, entrant a priori dans la structuration de la liste ;

— un principe sémantique, articulé entre un dedans et un dehors : la relation des segments entre eux est directement lisible (ainsi la liste des jeux chez Rabelais, les catalogues

de livres chez Rabelais, Borges, Furetière); mais la valeur de la liste comme signe est fonction d'un contexte.

Je ne traiterai, dans le cadre de cet article, ni d'une syntaxe des signifiants, ni des champs sémantiques secondaires repérables dans la suite énumérative¹⁸. Au-delà des différences méthodiques et théoriques, ces approches de la liste me paraissent méconnaître un trait majeur de la structure; la liste comme formule logique et comme réécriture en segments linéaires des symboles¹⁹ est prise dans un « double bind » : d'une part, la relation des segments entre eux passe par la décision symbolique d'un « mettre ensemble » qui déborde infiniment les traits d'identité ou de ressemblance perceptibles; d'autre part, la langue-parole-écriture, soumise au principe de linéarité, et lieu de ré-inscription des processus primaires (déplacement, condensation...) ébranle, dans la liste, les relations logiques ascendantes-descendantes, pour effectuer des « prises de sens » latérales. Il en va de même dans le récit adjacent; mais la concaténation des fonctions, les jeux chronologiques induisent à confondre ces glissements dans le mouvement même du récit (à tort; mais c'est une autre question).

La liste, en contexte narratif, est donc tendue entre deux incompatibles :

- ou bien, elle soutient le pouvoir exorbitant de mettre ensemble, de l'autorité d'un sujet, fort d'être signe, dans le texte, de l'ordre vide des symboles;
- ou bien, elle se tisse d'équivalences, d'éclats, qui combent cet ordre vide, et motivent la liste comme réarrangement d'un ordre naturel inscrit dans les signes, voire dans les choses.

18. Voir aussi bien M. Tetel, *The Romanic Review*, vol. 53, 1962, p. 96-104 : « la valeur comique des accumulations verbales chez Rabelais »; Fr. Charpentier, *Revue des sciences humaines*, juillet-septembre 1968, p. 335-354, « Variations sur des litanies : à propos du Tiers Livre de Pantagruel »; J. Paris, *Rabelais au futur*, Seuil, 1970.

19. Comparez deux dispositions : l'énumération horizontale; l'énumération verticale; cette dernière disposition n'abolit pas la linéarité de l'énoncé; mais elle visualise sa relativité, en autorisant des permutations, des effacements, des tracés, que la disposition horizontale classique tend à brouiller.

C'est pourquoi, repérer une syntaxe des signifiants ou des relations sémantiques, entre des fragments de liste, ne se justifie qu'à la condition de réinscrire cette tentative d'ordres locaux dans la hantise commune dont le texte, l'auteur, et ses commentateurs se nourrissent : le sens, non comme organisation positive, comme réserve, mais comme battement d'un trop-vide et d'un trop-plein, se fait — se défait de ces incompatibilités même, dont la liste est le non-lieu.

D'où la nécessité de partir d'un point d'énonciation ou de silence quant à l'énonciation, dans le récit adjacent, ou dans la liste, où ce battement, travaillant les figures d'une altérité, concentre ses pouvoirs. La bibliothèque, l'injure, l'emploi du temps, l'inventaire sont ici les hauts lieux d'une disparition, sur laquelle le récit, prompt à faire reparaître, ne sait rien dire. Par ailleurs (c'est-à-dire en arrivant cette fois du côté du texte), la liste fait question :

- de son identité et de son émergence dans la chaîne discursive ;
- d'un report en amont ou en aval (la langue, le système) des opérations dont elle est la trace, ou le simulacre ;
- du sujet qui s'y compte ou s'exclut de ce compte ;

Elle s'inscrit enfin, comme les autres signes, qui ne sont pas signes pour personne, mais signes pour quelqu'un, dans une pragmatique, dont les effets varient, selon les partenaires et les enjeux. Il conviendrait, au reste, de suspendre sa nomination même. Qu'en est-il de l'énumération, de la taxinomie, du catalogue ou de l'inventaire²⁰, catégories actives dans

20. Le dictionnaire ici est un bon témoin de ces disparités : *Littre* : « La liste est une simple énumération de noms de personnes ou de choses ; le catalogue est plus qu'une liste ; il contient des indications et des détails. Une liste de livres à acheter ; le catalogue d'une bibliothèque. Si un catalogue n'était qu'une liste, il ne remplirait pas son office. »

Dictionnaire du français contemporain : la liste est une « suite de noms, de signes numériques, etc., inscrite à la suite les uns des autres », le catalogue est « (1). [La] liste des articles qu'un fabricant, un commerçant, un exposant, propose à la clientèle », (2) une « liste énumérative ». Cf. aussi cette formule de Linné, citée par M. Foucault (*les mots et les choses*, p. 159) : « Le système indique les plantes, même celles dont il n'a pas fait mention, ce que ne peut jamais faire l'énumération d'un catalogue. »

telles formations discursives, ou non-discursives, figures provisoires, dans l'histoire de la pensée et des pratiques signifiantes, d'un dehors (dieux, langue, science) interne au sujet, lieux abrités d'un jeu d'énonciation, dont il faudra (it) construire les places et les effets ?

De ces effets, on repérera la trame, selon la théorie qui s'y projette :

- pouvoir du signe (et de sa réitération) sur les « choses » ;
- la langue, reflet d'un ordre référentiel, que reproduit la nomenclature ;
- théorie saussurienne de la valeur, et du système.

S'il est possible de montrer, sur deux exemples — la (non)-relation de la liste à la phrase ; la représentation de la langue dans la liste — le partage intime du signe dans sa réitération, s'il est possible de décoller, dans l'interprétation, les surimpressions idéologiques-affectives, je ferai d'abord l'hypothèse d'un trouble, ou d'une turbulence induite par la liste, dont les effets textuels-narratifs correspondraient non pas à un choix théorique exclusif, mais à la conjonction non-contradictoire de théories contradictoires ; supposant qu'au statut ordinaire du signe dans toute chaîne signifiante, s'ajoute une forme spécifique de récurrence ; supposant aussi un type de croyance (pleine ou vide), projetant dans le rituel des intensités, liant le sujet coutumier de la liste (comme émetteur ou comme récepteur) à des conduites archaïques, dont se noue ailleurs la contrainte.

Il y a de fait, un trouble inhérent à la fonction suspensive ou récapitulative de la liste, comme si, en surimpression d'une pratique, elle détenait le pouvoir magique de l'injonction, ou de l'interdit. Mettre un menu entre les mains du dîneur, afficher les noms des candidats sur une place, dans la rue, inscrire les morts, les nouveaux-nés, les jeunes mariés, ce n'est pas seulement attester de la force illocutoire du signe, ou intercaler entre le récepteur et son faire la proposition d'une marque, d'une trace. Sans évoquer les permutations fantastiques qui subvertiraient la liste inerte en acte d'accu-

sation pour son lecteur, ou en tableau d'une généalogie, elle rayonne toujours d'une force interne, où se peint, où se mire la peur d'un sujet : du catalogue pour saisir au catalogue pour mémoire, de l'emploi du temps à l'inventaire, court un même leurre : la relation des signes entre eux, dans le cadre de la liste, rejouerait incessamment la relation des signes aux choses, et des signes au sujet qui les (dé)chiffre.

LA LISTE — LA PHRASE

Selon que j'accentue ou non le trait qui disjoint la liste de son contexte narratif, je constituerai comme objet théorique la relation disjonctive entre ces séquences, ou je viserai un point limite où la liste, loin de figurer dans le texte un corps étranger, est illusion de différence, représentation du récit, dont elle est d'abord effet ; si, dans un premier temps, la première proposition se suffit à elle-même, j'indiquerai, par contre, comment la seconde peut être entendue, en fonction du système de référence qui la supporte : la métaphore du point-limite fait sens, en effet, aussi bien dans une théorie du signe, que dans une théorie plus strictement syntaxique.

Contrairement à l'hypothèse d'abord retenue d'une priorité de la relation logique d'appartenance sur un remplissage sémantique des unités (des segments), la liste, en contexte narratif, atteste d'emblée son identité problématique.

Les théories du récit (sans préjuger ici de leur achèvement, de leur cohérence interne, ou de leur adéquation à leur objet), qu'elles se présentent comme fonctionnalistes, rhétoriques, ou articulées sur une théorie de la récurrence possèdent ce trait commun, de déconstruire l'homogénéité apparente des séquences, pour re-lie dans des séries, codes, tableaux, les marques, les fonctions, les catégorèmes que le récit disperse, ou recouvre. En ce sens, l'émergence de la liste dans un contexte narratif ne constitue pas nécessairement un trait différentiel de la structure. L'accumulation, ou l'énumération n'est pas en soi signe d'un non-récit : les épreuves annoncées au héros sont successivement surmontées, au fil du temps.

Les dons amoncelés dans le potlatch valent d'abord comme signes d'un échange, et d'une institution. En épaississant la différence spécifique de la liste, je manque éventuellement des différences plus fines : surface de projection où viennent se prendre au leurre d'un objet, d'une découpe, des traits dispersés dans le récit adjacent, la liste pose la question de son nom. La relation logique d'appartenance n'intervient, dans la logique du récit, que comme un trait secondaire qui modalise certains segments d'énoncés, sans altérer la relation principale (entre des actants, des fonctions, des blocs signifiants...).

On pourrait même soutenir, dans cette ligne de pensée, que les marques les plus sensibles de la liste (découpage et orientation d'un espace, typographies, régularité des intervalles...) sont les simulacres, ou les ruses d'une fausse différence ; la liste, dans cette hypothèse, serait moins la trace d'une altérité, d'une résistance au récit, que la preuve d'un centralisme narratif, investissant ses marges, ou exhibant, pour mieux les nier, ses livres de compte.

La place d'une syntaxe, dans la liste et sur ses bords, fait problème : conformément à la définition partielle donnée plus haut (d'une relation d'appartenance de chaque élément à l'ensemble comme fondant secondairement la relation des éléments entre eux), la liste pourrait se constituer de segments d'énoncés hétérogènes quant à une syntaxe ; si l'hétérogénéité²¹ sémantique, dans les textes étudiés, est une variable possible²², je n'ai guère rencontré de cas illustrant une hétérogénéité syntaxique :

21. Terme proposé à titre indicatif ; il n'est pas ici opératoire.

22. Ainsi les insultes, chez Le Clezio, homogénéisent des occurrences relevant de champs sémantiques disjoints, par le pouvoir arbitraire du sujet de transformer le nom en adresse, ou en signe de l'autre : « salaud [...] paysan [...] fils à papa [...] rosbif [...] bourgeois [...] reptile [...] hermaphrodite [...] constipé [...] soviet [...] pot de peinture [...] berlingot... » mais, d'une part, la langue, dans la plupart des cas, a déjà effectué cette jonction, d'autre part, la véritable conjonction se situe moins au niveau sémantique qu'au niveau énonciatif : le récepteur de l'injure n'étant pas ici sujet restreint dans une identité, mais surface de projection où des contradictoires se juxta-

- le plus souvent, la liste se constitue de syntagmes nominaux (noms de jeux, *Gargantua*) ; les signes ne relèvent pas nécessairement de la langue naturelle (code des échecs, *Murphy*, indications numériques, tarif du *Roman Bourgeois*, tarif des chemins de fer en Chine, *Livre des fuites*, Le Clezio) ;
- par contre, le catalogue de Mythophilacte (le *Roman bourgeois*), dans l'une de ses sous-parties, la *somme dédicatoire*, contient une liste des têtes de chapitre qui, conformément à l'usage de l'époque, n'est pas homogène sur le plan syntaxique²³.

La prédominance du nom sur le verbe (les infinitifs étant ici des noms) tient moins à une propriété intrinsèque du nom (et du verbe) qu'à un partage théorique entre la nomenclature et le récit : je peux former une liste aussi bien avec des verbes personnels qu'avec des noms, sur le modèle de l'emploi du temps, ou du récit-liste,

« tous les matins, je + SV + SV + SV » (itératif)

« ce matin, je + SV + SV + SV » (singulatif)

Mais cette virtualité reste inexploitée, le plus souvent²⁴. On touche là à un phénomène de partage, dont nous retrouverons dans l'acerochage éventuel de la liste à une phrase un autre exemple, qui ne...

posent (paysan, bourgeois; soviét, hermaphrodite), tout élément de la langue pouvant à la limite, être converti en injure.

Ainsi les œuvres de P. Ménard (énoncées par Borges) possèdent-elles une double caractéristique : conjonction, ce sont des œuvres, disjonction ces pièces relèvent de disciplines distinctes, poésie, théorie du langage, philosophie, jeu d'échecs, traduction.

23. *Somme dédicatoire*, t. premier :

Chapitre 1^{er} — De la dédicace en général, et de ses bonnes et mauvaises qualités.

Chapitre 2 — Si la dédicace est absolument nécessaire à un livre. Question décidée en faveur de la négative, contre l'opinion de plusieurs auteurs anciens et modernes.

(Ces différences sont d'ailleurs réductibles).

24. On saisit là une ligne de partage interne à tout procès : peut-être faudrait-il donner toute son importance à une différence apparemment minime : en français, l'énumération sous-entend une marque de coordination entre les segments, qui affleure, entre l'avant dernière, et la dernière unité ; la liste efface, partout, cette marque.

Mais il serait possible, à ce détail près, de réécrire en liste verticale, toute énumération horizontale, et vice-versa.

L'énumération à inscription verticale manifeste plus nettement l'ambiguïté d'un statut. Soit, par exemple, la liste des jeux, dans le *Gargantua*; d'une part, les segments de la liste font fonction de compléments dans une phrase correctement formée, autour du verbe Jouer :

Là jouoyt :

Au flux

à la vole

...

...

D'autre part, le flux des occurrences, et leur disposition sur la page, creusent, dans la phrase, la coupure opaque d'un excès. On pourrait soutenir aisément qu'il n'y a là rien d'autre que la manifestation d'un pouvoir de la phrase de proliférer, sans autre limite posée à son expansion que la coupure arbitraire d'une mémoire, ou d'une convention secondaire (structures coordonnées récursives). Je n'ai pas rencontré de textes où se succéderaient deux (ou trois) listes, elles-mêmes articulées en une seule phrase (mais il en existe peut-être); la possibilité n'en est cependant pas exclue.

Soit la phrase de base : SN + SV

en décomposant SV en V + SN

je peux remplir SN

V

SN

de x occurrences formant liste, sans rompre pour autant le schéma phrastique.

Toute partie du discours peut être constituée d'une liste; mais la liste excède la phrase; je puis toujours interrompre un énoncé composé de phrases pour intercaler une liste (elle-même constituée de segments non intégrés à une phrase); ainsi l'inclusion du Tarif des chemins de fer en Chine, dans *le livre des fuites*, de Le Clezio, opère une coupure sensible

dans la régularité d'une syntaxe²⁵. J'ajouterai donc aux traits positifs qui définissent la liste, selon un jeu de variables logiques, sémantiques, syntaxiques, le trait d'une négativité et d'une coupure; la disjonction du verbe et du complément n'étant ici que le cas particulier d'une disjonction symbolique sensible à deux niveaux :

- étalement dans la chaîne signifiante d'une co-incidence du signe, signe-phrase et signe nombre ;
- remplissage sémantique de la coupure.

Ce second trait n'est lisible dans la liste qu'à condition de renouer le discours rompu ; ainsi les bibliothèques imaginaires (Borges, Furetière, Rabelais) pointent dans l'énonciation-écriture d'un auteur un clivage interne au sujet entre deux propositions simultanées : *J'écris/C'est écrit*; le décalage pouvant se lire en deux sens : antériorité du *J'écris*, antériorité du *C'est écrit* sur le *J'écris*, altérité de l'écriture, archaïsme de toute énonciation scripturale. Le nom des autres livres, des vieux livres, est impliqué dans un procès de dérision — (dé)valorisation — réitération qui, en dernier ressort, n'est que le fantôme de la coupure articulant le catalogue.

On trouverait de même dans les listes d'injures et les énumérations (Rabelais, San Antonio, Le Clezio), dans les tables et les tarifs (Furetière, Beckett, Le Clezio) un même procès du sujet où la cohésion identifiante des prédicats se barre d'une altération, d'une perte.

- chute de Lucrèce, dans *le Roman bourgeois*, errant entre les colonnes du tarif ;
- paralysie du sujet, dans *La liste*, consécutive à l'envol de la liste ; mais induite moins par la perte de l'objet, que par ce que le sujet perd, à se projeter (à projeter son temps) dans une structure itérative.

25. Dans ce cas particulier, la liste — le tarif — est homogène à certains segments du contexte, constitués de nominalisations.

Voir sur ce point cette remarque de R. Barthes dans *S/Z* (p. 22). « L'inventaire, l'explication et la digression pourront s'installer au cœur du suspense, séparer même le verbe et son complément, le nom et son attribut ».

Ce serait ici le lieu de marquer la place de la liste dans une chaîne narrative.

LISTE — LANGUE — SUJET

Selon la théorie qui sous-tend le rituel de la liste, et son surgissement, elle vaut comme signe icônique des choses, rangées sur le sol pour être vendues, offertes ou prises, tas aux syntaxes douteuses, copie de rangements préalables. Ou comme système effectuant dans la langue des opérations symboliques, ordonnant secondairement des pratiques et des perceptions.

Advenant au récit, la liste peut donc être entendue comme effet de réel, ou comme émergence du code, dans le message. Ces théories ne se valent pas sans doute, puisque cet effet de réel est lui-même système, en dernier ressort; et pourtant le système, en tant qu'il présuppose une disposition du sujet à son effacement, ou à sa division, ne délimite pas, dans le discours, une zone impersonnelle. Par la régularité d'un parcours, la visibilité des intervalles, le battement homogène des différences souvent subsumées dans le chapiteau d'un titre, la liste détermine autour d'elle, et se détermine, paradoxalement, comme une zone de turbulence; comme si la double face de l'ordre (syntaxe et injonction) induisait une agitation des partenaires, un fléchissement du signe.

La marque d'appartenance est elle-même susceptible de bien des variations : ici interviendrait, pour classer selon des critères logiques l'emploi du temps, le catalogue, l'inventaire, la taxinomie, etc, un double jeu de variables :

- mise en évidence du système, et du code garantissant et effectuant les opérations possibles à partir de l'inscription dans un même champ de x unités;
- retrait et avancée du sujet énonçant la liste, dans l'affirmation d'un arbitraire et/ou d'une raison;

La relation du sujet parlant à la langue comme point d'émergence du théorique dans l'acte d'énonciation, et comme réserve de schèmes et de structures où vient se prendre l'initiative d'un sujet, fait problème; dans la mesure où le sujet ne reproduit pas mécaniquement des arrangements préalables, mais effectue, par un acte de jugement, une opération sur la langue, en constituant une liste, il n'y a pas lieu de privilégier,

dans une définition de la liste, une relation du locuteur, ou du scripteur, à la langue. Par contre, le sujet énonçant la liste, comme il a été dit un peu plus haut, s'investit dans ce pouvoir de mettre ensemble — depuis la contiguïté arbitraire ou paradoxale, jusqu'à la complexité du système, dont la liste peut être une des phases, ou l'un des signes. Or toute liste, pour le sujet, se constitue sur fond d'autres listes. En ce sens, le bruit des listes dans la langue, qui n'est pas la langue, mais qui désigne, dans la société, un travail incessant du signifiant, fait retour dans l'activité de liste comme fantasma. La liste a puissance d'enclorre, de trier; mais elle est aussi lieu d'un bord, et d'une fuite, où le sujet vient lire son inachèvement.

LA LISTE, SIMULACRE DE LA LANGUE —
 NOMENCLATURE ET PARADIGME —
 ABSENCE — PRÉSENCE

Le surgissement de la liste, dans une chaîne narrative, opère donc plusieurs types d'effets : elle montre les choses, elle montre la langue; mais cette monstration est monstration d'absence. On connaît la mise en garde du *C.L.G.* (p. 35) : « Il y a d'abord la conception superficielle du grand public : il ne voit dans la langue qu'une nomenclature, ce qui supprime toute recherche sur sa nature véritable. » Cette condamnation de la langue-nomenclature vise en fait la théorie de la langue comme reflet inerte de choses; la note²⁶ de T. de Mauro, dans son édition du *C.L.G.*, définissant comme régressif, après l'apport saussurien, le triangle sémiotique d'Ogden et Richards, indique bien l'incompatibilité entre une tradition aristotélicienne et le saussurisme. La liste, en ce sens, serait donc la trace d'une théorie archaïque, d'un ordre précédant les signes, dont elle énoncerait incessamment la permanence (théorie traitant volontiers des choses et des noms).

26. P. 97, dans le chapitre sur *la nature du signe linguistique*, autre formulation, où apparaît « la liste ». Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. Cf. aussi une note autographe de Saussure (citée par de Mauro p. 439).

2. Note 129, p. 439.

Mais la théorie saussurienne, liquidant la représentation d'une langue-nomenclature, retient de cette représentation un trait : l'axe paradigmatique, comme axe où se rejoignent les signes absents, vaut, pour l'axe des signes présents, ce qui, venant manquer à la théorie tout entière, la fonde du même coup : la liaison singulière entre les mots et les choses se défait, à laquelle se substitue moins une relation globale entre système et référence qu'un effet théorique d'objectivation par la découpe des valeurs dans la langue. Ce qui fait ici problème tenant précisément au battement présence-absence dans l'émergence d'une langue : « Le rapport syntagmatique est *in praesentia* : il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle »²⁷, et un peu plus loin : « les termes d'une famille associative ne se présentent ni en nombre défini, ni dans un ordre déterminé (...) Cependant, de ces deux caractères de la série associative, ordre indéterminé et nombre indéfini, seul le premier se vérifie toujours; le second peut manquer (...) Le nombre des cas est déterminé; par contre leur succession n'est pas ordonnée spatialement, et c'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre »²⁸.

Ceci n'appellerait pas de remarque particulière, si le retour du paradigmatique dans le syntagmatique n'induisait pas, dans la théorie structurale, certains effets qui semblent déborder²⁹ la représentation de la langue comme battement de rapports et de différences³⁰ — On sait comme, dans les procédures constitutives d'un modèle structural, l'inventaire

27. *CLG*, p. 171.

28. *CLG*, pp. 174-175.

29. Equivoques soutenues par une lecture analogique des couples paradigme-syntagme, et langue-parole.

30. « Les rapports et les différences entre termes linguistiques se déroulent dans deux sphères distinctes dont chacune est génératrice d'un certain ordre de valeurs; l'opposition entre ces deux ordres fait mieux comprendre la nature de chacun d'eux. Ils correspondent à deux formes de notre activité mentale, toutes deux indispensables à la vie de la langue » (*CLG*, p. 170).

est une phase préliminaire, mais nécessaire³¹; — On sait aussi comment, pour Jakobson, poésie et métalangage sont dans un rapport inverse au paradigmatique³²

Je trouve, dans des études influencées par les méthodes structurales, par exemple dans un article de P. Beauchamp sur *quelques faits d'écriture dans la poésie biblique*³³, deux types de référence au paradigmatique :

- « l'étalement paradigmatique énumératif », qui « repose sur l'homogénéité, non synonymique », d'une série : « Ainsi les huit sortes d'arbres et les sept parfums de *Si* 24, 13-17, les pierres précieuses de *Job* 28, 15-19, la panoplie des qualités de la sagesse de *Sg* 7, 22ss ou les signes d'orgueil d'*Is* 2, 12-16 (cf. *Is* 3, 18-23), les termes de refus dans *Is*, 11-15³⁴. »
- la construction d'un objet théorique, par classement de « divers types de symétrie », visant une recherche de « l'essence de la poésie biblique »; « de celle-ci l'instrument premier est la mise au jour, l'affleurement sur la page, de séries paradigmatiques déjà reconnues et signalées dans l'usage de la langue ou son code, et l'utilisation de ces séries attendues pour des variations aussi infinies que dans n'importe quel autre système poétique. La « langue » se chante elle-même, « langue » étant entendue ici comme l'état historique d'un accord social³⁵. »

31. A.J. Greimas, *Sémantique structurale*, voir en particulier tout le chapitre intitulé *les Procédures de description*, pp. 141-171.

Voir aussi dans, Geninasca, *Analyse structurale des Chimères de Nerval*, le concept d'ensemble paradigmatique et les classes d'équivalences. p. 27 : « à défaut d'une dénomination plus heureuse, nous appelons « *paradigme* » un ensemble structuré de sémèmes construits dont les éléments en nombre fini, sont distribués à raison d'un par strophe au moins, dans l'ensemble du sonnet »... « le paradigme diffère d'une simple collection, arbitrairement close, de termes ayant en commun un contenu sémique au moins. »

32. R. Jakobson, *Éléments de linguistique générale*, (pp. 220-221) : « La poésie et le métalangage font un « usage séquentiel d'unités équivalentes »; il y a entre eux, simplement « une opposition diamétrale : dans le métalangage, la séquence est utilisée pour construire une équation, tandis qu'en poésie c'est l'équation qui sert à construire la séquence. »

33. *Recherches de science religieuse*, janvier-mars 1973, t. 61, n° 1, p. 127-138.

34. P. 133, *op. cit.*

35. P. 135, *op. cit.*

Ou encore, l'article de J. Batany, *paradigmes lexicaux et structures littéraires au Moyen Âge* (*RHLLF*, p. 819, septembre-décembre 70) est fondé sur une similitude entre la série directement lisible dans le texte, et la série constituée par une opération théorique sur le texte : ainsi qu'en témoignent — la symétrie des sous-titres (I. Les paradigmes lexicaux comme structures d'actants : l'allégorie; II. Les paradigmes lexicaux comme structures syntagmatiques : la composition énumérative.)

- cette formule empruntée à la conclusion : « Dans tous les textes que nous avons passés en revue, l'œuvre littéraire apparaît comme une prise de conscience méta-lexicale. » (doublée de cette inquiétude, un peu plus loin : « a-t-on le droit de chercher des paradigmes lexicaux dans les œuvres littéraires où ils ne sont pas apparents ? »)

Propositions corollaires : « Pour l'étude de la littérature en tant que telle, on pourrait penser que ce que nous avons vu n'apporte pas grand-chose, parce qu'il s'agit de textes un peu exceptionnels et, à nos yeux, presque non littéraires du fait même qu'ils emploient ces procédés. En fait, il ne faut pas considérer ces textes comme aberrants, mais y voir des cas-limites vers lesquels a tendu l'œuvre littéraire dans notre civilisation. »

Je tiendrai pour négligeables les différences d'interprétation — pour P. Beauchamp, il y a quasi coïncidence, entre le poétique et le métalinguistique; chez J. Batany, on retrouve aussi bien la dichotomie ancienne entre le théorique et le littéraire que l'attention aux « limites » —, pour retenir un surinvestissement de la langue (Beauchamp) ou d'une conscience métalexicale (Batany) sans que soit nettement distingué entre la langue-objet (corpus biblique, corpus médiéval) et la métalangue (Beauchamp, 1973; Batany, 1970), comme si par le biais du paradigme, venaient coïncider un état moderne et un état archaïque de la théorie.

Je ne juge pas ici de la pertinence d'une description, ou d'une interprétation; je retiens seulement, dans le champ

théorique ouvert par la réflexion saussurienne, la promotion du moment paradigmatique, dont la liste, de manière plus sauvage, attesterait la puissance; la liste n'est pas la langue, la liste ne montre pas la langue³⁶, mais elle est rite d'évocation de la langue; le poétique et le théorique coïncidant avec le retour du paradigmatique dans le syntagmatique sont moment d'une jubilation, différenciée dans ses manifestations, mais équivalente à elle-même.

PRAGMATIQUE ET ÉNONCIATION :
LA LISTE POUR QUOI FAIRE

Je rangerai, dans cette rubrique, les questions suivantes :

- qu'en est-il des relations tissées par le récit entre un « dire la liste » et un « faire ce que dit la liste » ?
- qu'en est-il de la disjonction ou de la conjonction du dire et du faire ?

Trois types de relation peuvent être posées :

1. antériorité du faire sur le dire : le récit rapporte, sous forme de liste, une activité (les jeux de Gargantua);
2. antériorité du dire sur le faire : (Ranelot et Bufolet) la liste programme un faire, effectué par le récit;
3. coïncidence du dire et du faire (les listes d'injures : Rabelais, Le Clezio);

Ces trois types de relation du dire au faire s'effectuent dans des énoncés, où se représentent des actes d'énonciation. On trouve, par conséquent, dans le récit adjacent (pour 2), une réécriture comme vécue de ce que la liste trace comme projet; ou (pour 1) la disjonction récit-histoire ratifie la disjonction du dire et du faire. Pour 3 on distinguera entre Rabelais, où le récepteur de l'injure est intradiégétique, et Le Clezio, où le récepteur est « absent » (ni actant ni lecteur). Ce cas-limite indique un autre jeu de relations possibles, où l'opération de la liste *montre* la disjonction interne à toute

36. La langue ne se montre pas, mais se constitue dans un discours du concept; des représentations de la langue surgissent en certains points de son parcours, où s'indiquent les bords aveugles du concept.

énonciation entre un Dire et un Avoir dit; je rangerai sous cette dénomination les *bibliothèques imaginaires* (Rabelais, Furetière, Borges). La liste de livres, apparue comme énoncé, est inerte; elle n'est la trace d'aucune opération prochaine ou antérieure prise en compte par le récit; par contre, selon des modalités variables, elle fait retour, par ce silence du « rien n'en dire » sur un clivage du livre. Quelque chose, dans le livre, dit le dehors, et cette limite du dehors et du dedans qu'est le catalogue (comme liste de titres). À la question posée initialement, *la liste pour quoi faire*, se substituerait la question contigüe : *le livre, pourquoi faire* (déplacement où s'inscrit en négatif le sujet de l'écriture comme sujet à la disjonction montrée par la liste).

J'indiquerai seulement, pour interrompre ce parcours, la nécessité à mes yeux, de ces préalables (avant de poser une relation interne, dans des énoncés à dominante narrative, entre liste et contexte); préalables qui marqueraient :

- comment la liste, pointant l'imminence de la langue, induit, dans une chaîne discursive, des effets spécifiques de manque;
- comment, aussi bien par les relations internes entre segments, que par ses bords, ou les coupures qu'elle articule dans les instances qui la cautionnent, elle piège *autrement* la relation spéculaire dont un récit se trame.

Parvenu au bord des textes, au seuil d'un autre commentaire où les textes de Rabelais, Borges, Furetière... seraient sollicités de montrer, par leurs traits singuliers, cette altération de la liste.

La liste, en sa trame, est généalogie du nom du père. Mais cette chaîne nominale, montrée, s'articule d'un effacement : l'insulte, toujours à la mère, nom innommable de la mère.

Listes obsessionnelles, bibliothèques imaginaires, inventaires, testaments qu'un air de parodie détourne de leur objet; listes d'insulte (au lecteur, occupant ici une place dont le schéma dit de la communication ne dit rien) dont la visée s'infléchit vers un partenaire logé dans un blanc du sujet listes blanches.